

LE HAVRE
NORMANDIE
**Congrès National
des Conservatoires
d'espaces naturels**
mercredi 3 au samedi 6
OCTOBRE 2018

Atelier N° 24

LIBRES EN EVOLUTION

DATE : 05/10/2018

SYNTHESE

<u>Animateurs :</u>	Lydie Doisy (CEN Basse-Normandie) Marie-Anne Revaka (CEN Rhône-Alpes)
<u>Rapporteur :</u>	Manuel LEMBKE (CEN Lorraine)
<u>Intervenants :</u>	Raphaël Larrère (UICN) Camille, stagiaire Cen Basse Normandie Christophe Lauzier (PNR Narbonnaise en Méditerranée) Pierre MOSSANT (CEN Auvergne)
<u>Contexte :</u>	Cet atelier est l'occasion de présenter les résultats des actions menées depuis un an sur le thème, d'apporter le regard d'un spécialiste de la sociologie sur la gestion des espaces naturels, d'ouvrir un débat sur le choix de la libre évolution en contexte sous pression anthropique (littoral méditerranéen) et échanger avec collègues sur les divers projets qu'ils portent.
<u>Exemples présentés</u>	<p>1. <u>Cen Basse-Normandie</u> Sur la prise en compte de la dimension sociologique dans le choix de laisser un espace en libre évolution</p> <p>3. <u>PNRNM</u> Sur ce littoral urbanisé certains secteurs ont été laissés en libre évolution. Christophe Lauzier a présenté ce qui peut se faire malgré des contextes économiques et humains complexes.</p> <p>2. <u>Projet de préservation des forêts anciennes Sylvae avec le CEN Auvergne</u> : souhait de laisser faire le cycle biologique forestier en entier. Maîtrise foncière par achat. Forêts alluviales non prises en compte car pas anciennes du fait de la dynamique fluviale. Plan de communication important.</p>
<u>Principaux éléments débattus :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <u>Rappel</u> : concept, sémantique, vocabulaire compréhensibles entre techniciens. Le choix est fait de parler de libre évolution car plus compréhensible. <p>Remarque de XX (Conservatoire du Littoral) : le mot</p>

naturalité reste intéressant si on en parle après avoir évoqué la libre évolution, plus simple, moins désincarné

Rep : les questions de perceptions du vocabulaire seront abordées lors de la présentation du stage de Camille

- Raphael LARRERE : la représentation du sauvage

L'opposition du sauvage et du domestique est issue des débuts de l'agriculture, de la sédentarisation puis à l'époque romaine : sylva (la grande forêt) qu'il faut discipliner à opposer à domus ce qui est lié à l'habitation. L'opposition perdure, radicalisée lors des temps modernes, mais pas universel, pour d'autres peuples non européens le distinguo n'existe pas. L'Europe a colonisé le sauvage, les terres par la colonisation et à donc étendu sa perception du sauvage.

Le sauvage correspond à la spontanéité, qui résiste à la domestication, ingouvernable. Aimer le sauvage = aimer la liberté, aimer son côté sauvage.

Naturalistes, chasseurs, cueilleurs apprécient le sauvage mais pour des espaces domestiqués, il faut que le sauvage reste à sa place. Or le sauvage ne respecte pas les frontières, il passe outre. Il faut maintenir le sauvage à distance = lutte contre les nuisibles. Mais il existe des animaux marrons qui passent la frontière dans l'autre sens, modifiant parfois les milieux, nuisent aux espèces, sont invasives = phénomènes naturels dont la lutte par les défenseurs du sauvage pose question. Il existe des espèces entre deux : saltus entre le domus et le sylva = les espaces féral accessibles pour les activités humaines.

Des espèces changent de statut selon les circonstances, les lieux (fleurs sauvages d'ornement, lapins, ...), les animaux réintroduits suivis en permanence, nourris.

Les espèces commensales, partiellement liées à l'Homme. Parfois tout aussi ingouvernables que les sauvages mais vivent dans le domus, parfois apprivoisables.

Il y a tout un gradient entre le sauvage et le domestique.

Une enquête en 2015 réalisée par l'IFOP sur la répartition des opinions sur le sauvage, montre qu'il est plus apprécié par les urbains que par les ruraux

La plupart des travaux sur le sauvage-chasse-cueillette traite des usages et des conflits d'usage.

L'ensauvagement : la progression de la friche symbolise pour les ruraux un aspect négatif comme les friches industriel pour les ouvriers. Cependant la forêt d'aujourd'hui est la friche d'hier mais on l'oublie. Un beau terroir est un terroir entretenu, le propre versus le sale, qui est sous le regard, le



jugement des autres. Le propre est signe de bon entretien de la propriété et cette appréciation persiste dans les zones intermédiaires du saltus. En déprise agricole les frontières sont de plus en plus floues. Ces espaces abritent les animaux que l'on rejette.

L'idée du sauvage = la quintessence de la Nature, fortement inspiré de la notion anglosaxonne du wilderness, donc à protéger. Etude au niveau des parcs nationaux, la gestion de la biodiversité est promue par les gestionnaires et les directions pour justifier les financements. A l'inverse la naturalité est promue par les gens du terroir et les militants, pour les premiers cela signifie aussi moins de travail, moins d'administratif.

Selon Génot et Schnitzler, il faut plus protéger la nature férale.

Si les gestionnaires acceptent de s'intéresser à la nature ordinaire, ils acceptent la libre évolution qui est étudiée. La demande des locaux de renaturer les milieux ne passe pas auprès du public, la libre évolution passe mieux par le concept de liberté qui est plus acceptable.

Questions :

XX (Conservatoire du littoral) : bonne nouvelle si la libre évolution puisse suscités des rencontres, que chacun si retrouve. La notion de propre et sale reste bien ancrée, à l'exemple du varech qui était moins enlevé des plages suite à une communication sur le nettoyage raisonné, mais si plus de communication le nettoyage fort reprend. Le travail est encore long.

Une remarque par rapport à la libre évolution : il y a des degrés, on peut faire appel à des modes de conduite qui permettent de renaturer le système si nécessaire on n'hésite pas à le faire. Remise en place des cortèges faunistiques pour favoriser la libre évolution, on le fait, c'est de l'ingénierie. La libre évolution n'est pas l'absence de gestion, il faut l'argumenter.

Réponse MA Revaka : il est important d'avoir le choix des itinéraires

Réponse de R Larrère : lors participation à un colloque sur la restauration des zones humides, il a été étonné des moyens lourds qui sont mis en œuvre surtout au niveau financier. La remise en état préalable puis la libre évolution est possible si on estime qu'ainsi on obtiendra de meilleurs résultats.

Patrice Notteghem : il faut garder un sens précis au terme de libre évolution. S'il y a intervention il propose de parler de culturalité écologique qui s'inscrit dans la longue durée de l'intervention de l'Homme. Si on ne fait rien = libre évolution. Il ne faut pas entretenir la confusion.

XX (Conservatoire du littoral) : il faut faire le parallèle avec l'investissement - fonctionnement qui équivaut à intervention - libre



évolution.

MA Revaka : rappelle que les réponses au questionnaire sur la libre évolution montraient que les CEN sont encore loin d'accepter la libre évolution, il y a encore du travail. C'est une remise en cause de notre cœur de métier.

D. Carpentier : on s'appuie sur un PG, aux CEN on s'appuie sur des sites qui ont besoin de travaux, nous avons des difficultés à nous projeter sur des sites en libre évolution.

L. Doisy : la définition majoritaire de la libre évolution qui ressort du questionnaire = non intervention. Il existe un bilan de ce questionnaire qui peut être transmis.

N. Debaive : selon l'ouvrage d'O. Gilg, il existe deux concepts de naturalité : biologique et anthropique. Le second issu de la nécessité d'agir pour atteindre un état de référence, fait intervenir les questions de paysages et de mémoire.

E. Leheurteux : la question de la nature sans l'Homme et l'Homme sans la nature amène question de la nature uniquement accessible aux spécialistes, marque une perte de contact pour les autres.

Réponse de R Larrère : en pratique les zones en libre évolution sont accessibles à l'Homme.

Réponse de Camille : la libre évolution, donc sans l'Homme avec des degrés (contemplation - utilisation) ; la question de l'Homme dans ou en dehors de la nature se pose, certains ont choisi à l'exemple de l'ASPAS.

- L. Doisy : Programme Régional Espaces en Libre Evolution (PRELE)

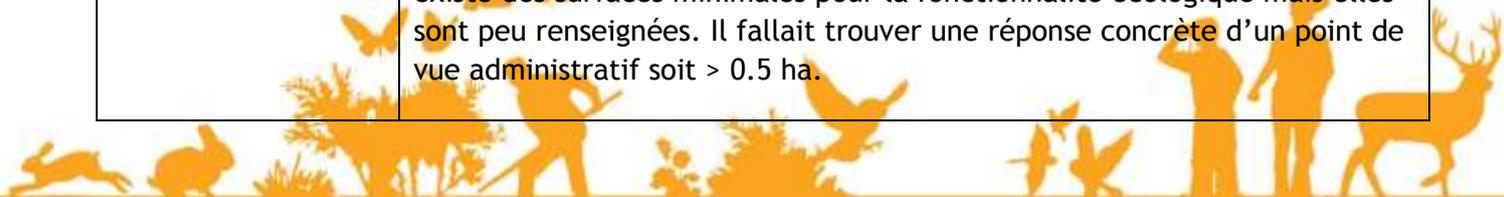
Le but est de provoquer un changement de regard sur la nature en libre évolution.

Patrice Notteghem : remarque sur la définition choisie où il y a une petite ambiguïté entre « expression d'une dynamique » et « expression d'une libre dynamique ». Parce que les CEN, on met toujours le mot gestion, il préférerait le terme attitude.

Réponse : la définition proposée est tout à fait modifiable.

XX (Conservatoire du littoral) : avez-vous évoqué la notion de taille minimale ?

Réponse : la surface minimale pose beaucoup question, manque de critères et 80 % des membres du programme n'en souhaitaient pas. Il existe des surfaces minimales pour la fonctionnalité écologique mais elles sont peu renseignées. Il fallait trouver une réponse concrète d'un point de vue administratif soit > 0.5 ha.



XX (Conservatoire du littoral) : Comment il est envisagé de gérer les questions liées aux espèces protégées et N2000 ?

Réponse : par principe de complémentarité des programmes, si autres programmes de conservation concernés, le PRELE n'ira pas à l'encontre. Ce programme est une démarche volontaire qui n'est pas au-dessus de la réglementation.

Quentin X ? (CEN NPDC) : y a-t-il un préalable sur la fonctionnalité du site à avoir ?

Réponse : pas de critère sur la fonctionnalité, mais le programme est en phase expérimental.

XX : lors du conventionnement avec le propriétaire est-il envisagé de figer plus l'engagement via les ORE par exemple ?

Réponse : ce sera fortement encouragé.

XX : le CEN a-t-il proposé lui-même des sites ?

Réponse : oui, sites ou parties de sites pour environ 30 ha. Parce qu'au départ les sites CEN sont choisis pour être gérés, il est difficile de les inscrire dans le programme.

- Stage de Camille :

Enquête sociologique sur les représentations sociales de la nature en libre évolution : quels facteurs d'acceptation ?

Question : quelles catégories sociales ont répondu ?

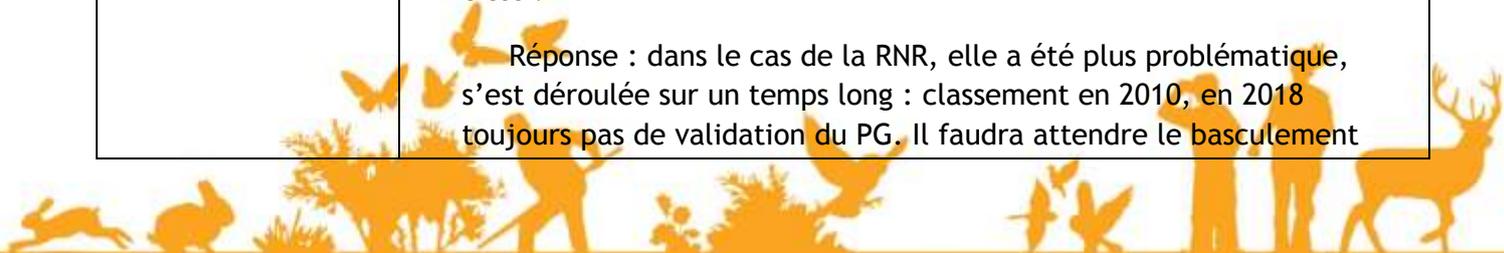
Réponse : en majorité des hommes, diplômés, entre 25 et 40 ans. Il faudrait être plus représentatif, c'était un questionnaire très qualitatif. De plus la commande était sur la population normande, il est difficile de faire plus en 6 mois, il aurait fallu faire un sondage en bonne et due forme.

- Christophe LAUZIER : Exemple d'un PNR et de la naturalité

Pour répondre à la question de la libre évolution versus le cadre réglementaire, maintenant avec le changement climatique il faut voir les choses comme étant en évolution plutôt que d'un point de vue conservatoire. Il faut que les milieux puissent évoluer au risque d'aggraver certains effets.

Question : quelle a été l'appropriation locale sur les exemples cités ?

Réponse : dans le cas de la RNR, elle a été plus problématique, s'est déroulée sur un temps long : classement en 2010, en 2018 toujours pas de validation du PG. Il faudra attendre le basculement



	<p>générationnel pour améliorer l'acceptation.</p> <p>Question : il s'agit de milieux hyperdynamiques, à atterrissement fort, si au début l'acceptation locale est bonne avec le temps et le changement des milieux ce sera plus difficile ?</p> <p>Réponse : ce qui est impossible maintenant sera possible demain. Le processus de la montée du niveau de la mer qui est en cours, rendra le problème prioritaire du point de vue des habitations.</p> <p>Remarque de Luc DUNCOMBE : l'acceptabilité de la libre évolution est très importante, il faut l'anticiper.</p> <p>Réponse : c'est le cas pour le Conservatoire du littoral qui s'il y a maintien possible d'un agriculteur ne préempte pas. Pas contre pour les friches, il y a vente au CEN parce que plus de vocation agricole. Parfois le maintien de l'agriculture pour suivre le PG n'est même pas possible.</p> <p>Conservatoire du littoral : une convention va être signée avec la FCEN dont un des thèmes sera la libre évolution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Pierre MOSSANT : le projet SYLVAE</u>
<p><u>Recommandations et perspectives:</u></p>	<p>Le groupe libre évolution n'a pas pu mener les actions identifiées lors du dernier séminaire. Trois thématiques avaient été proposées: bibliographie, argumentaire et retour d'expériences. Seul ce dernier a été traité via un email aux directions des CEN. Les directeurs ont répondu et la libre évolution est un choix de gestion que l'on retrouve dans la plupart des CEN mais qui est peu argumenté ni spacialisé, une extraction via couches SIG était difficile.</p> <p>→ La question est quelle suite à donner pour ce groupe ?</p>

